

## Rapport annuel 2024



# Index

<b>1. Equinella 2024 : résumé en quelques points</b>	<b>3</b>
<b>2. Monitoring de la santé – Annonces 2024</b>	<b>4</b>
2.1. Nombre de déclarations	4
2.2. Symptômes	4
2.3. Maladies	5
2.4. Épizooties soumises à l'annonce obligatoire	8
2.5. Confirmation par des analyses de laboratoire	8
2.6. Timeliness	8
2.7. L'âge des équides	9
2.8. Taille de l'exploitation	9
2.9. Annonces par foyer épizootique	10
<b>3. Cliniques et cabinets vétérinaire enregistrés</b>	<b>11</b>
3.1. Activité d'annonce des vétérinaires Equinella – système de rappel	11
<b>4. Degré de couverture de la population équine suisse par Equinella</b>	<b>12</b>
<b>5. Évaluation des annonces</b>	<b>12</b>
<b>6. Collaboration nationale et internationale</b>	<b>14</b>
6.1. Collaboration avec Idexx	14
6.2. Réseau international	14
<b>7. Évaluation du protocole d'assistance</b>	<b>16</b>
<b>8. Newsletter</b>	<b>16</b>
<b>9. Présentations et relations publiques</b>	<b>16</b>
<b>10. Formations continues</b>	<b>17</b>
<b>11. Financement à partir de 2025</b>	<b>17</b>
11.1. Autres changements dans le cadre du refinancement	18
<b>12. Perspective 2025</b>	<b>18</b>
12.1. Encourager la participation des vétérinaires	18
12.2. Renforcer les relations publiques	18
12.3. Fondation ProPferd	18
12.4. Activer la collaboration avec la filière équine	19

## 1. Equinella 2024: résumé en quelques points

Le présent rapport annuel résume l'année Equinella 2024 et donne un aperçu de la situation des maladies infectieuses équine en Suisse.

- 11 ans de plateforme de déclaration Equinella
- Nombre de déclarations stable avec 129 déclarations en 2024 par rapport à l'année précédente (2023, n=133).
- Les maladies les plus fréquemment déclarées étaient la gourme (n = 18, 14%), suivie de l'herpèsvirose équine de type 1 (n = 14, 10%), la leptospirose (n = 7, 5%), l'herpèsvirose équine de type 4 (n = 7, 5%) et le coronavirus équin (n = 6, 5%).
- Fin 2024, 154 vétérinaires d'annonce étaient enregistrés dans 124 cabinets (y compris 4 nouveaux cabinets et 9 nouveaux vétérinaires d'annonce).
- Parmi les vétérinaires d'annonce, 67% étaient actifs en 2024, c'est-à-dire qu'ils ont confirmé le lien de rappel mensuel ou envoyé une annonce pendant au moins 4 mois sur 6.
- La couverture de la population équine suisse est restée stable à environ 74%.

## 2. Monitoring de la santé – Annonces 2024

Les analyses suivantes se basent sur la date de déclaration.

### 2.1. Nombre de déclarations

En 2024, 129 déclarations ont été émises au total. Parmi elles, 2 étaient des salmonelloses (maladie à déclaration obligatoire). Celles-ci ont été prises en compte dans les analyses. Le nombre de déclarations en 2024 se situe dans la moyenne supérieure des 10 dernières années (figure 1). Les pourcentages indiqués dans les paragraphes suivants se rapportent au nombre total de déclarations en 2024.

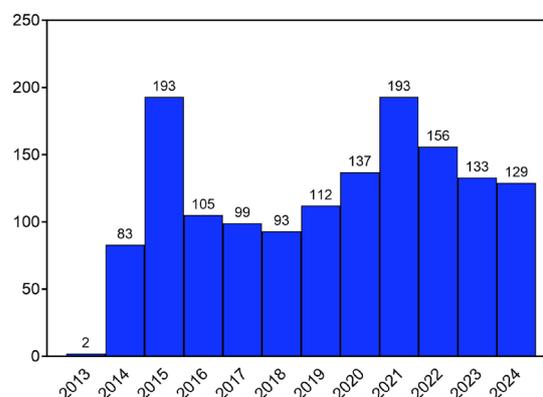


Figure 1: nombre d'annonces

### 2.2. Symptômes

En ce qui concerne les symptômes, la fièvre et les symptômes respiratoires ont été les plus fréquemment signalés, comme les années précédentes, suivis par les symptômes du SNC et les diarrhées (figure 2).

Dans la catégorie « Autres », 27 autres symptômes ont été signalés en 2024. Parmi eux, 9 cas d'inappétence/anorexie et/ou de colique, 6 cas de lymphangite/gonflement des ganglions lymphatiques, 3x membres œdémateux, 2 cas d'azotémie et d'hématurie ou de PU/PD, et 1 cas d'écoulement nasal, de conjonctivite avec modifications ulcératives de la muqueuse buccale, d'insuffisance de performance et d'élévation des valeurs hépatiques, d'éruption et d'écoulement vaginal, d'apathie et de saignements de nez, d'ataxie et d'ictère, ainsi que de polyarthrite.

Comme les années précédentes, ce sont surtout des symptômes aigus d'une durée de moins de trois jours qui ont été signalés (voir figure 3).

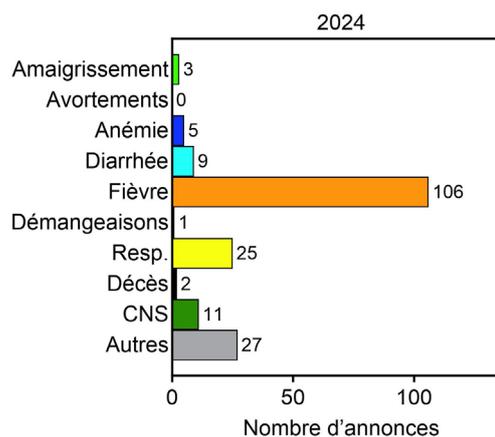


Figure 2: symptômes annoncés en 2023

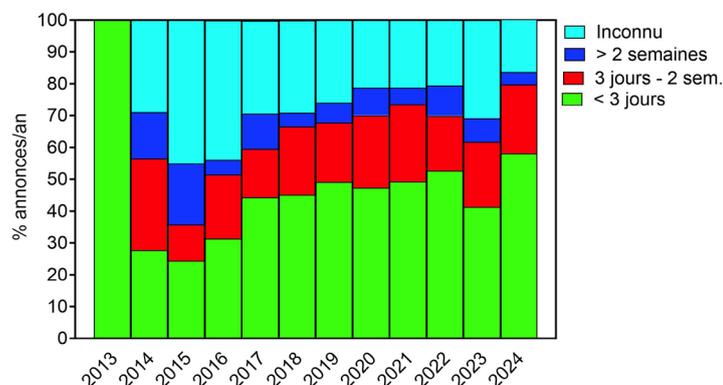


Figure 3: durée des symptômes pour les cas annoncés en 2013 à 2024

### 2.3. Maladies

Les maladies les plus fréquemment déclarées en 2024 étaient la dysenterie (n = 18, 14%), suivie de l'herpèsvirus équine de type 1 (n = 14, 10%), de la leptospirose (n=7, 5%), de l'herpèsvirus équine de type 4 (n=7, 5%) et du coronavirus équin (n=6, 5%).

La leptospirose est déclarée sous « Autres bactériennes », le coronavirus équin sous « Autres virales », mais elles sont mentionnées ici séparément (fig. 4).

Un aperçu de toutes les maladies pour les années 2019-2024 est présenté dans la figure 5. Depuis des années, la dysenterie représente la maladie la plus fréquemment déclarée.

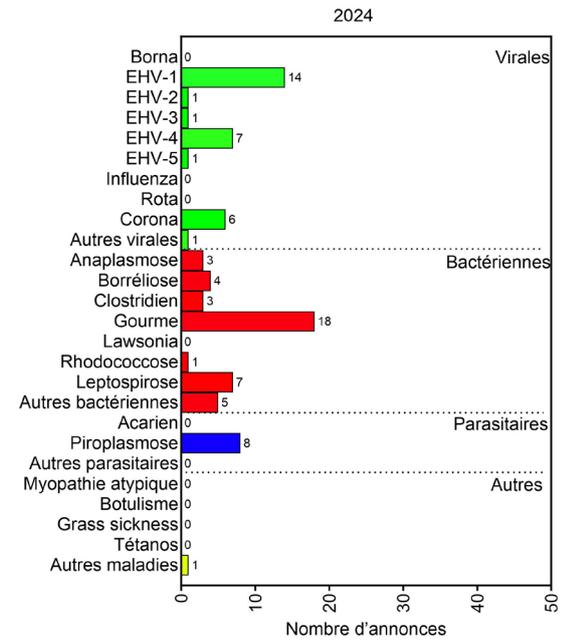


Figure 4: annonces de maladies en 2024

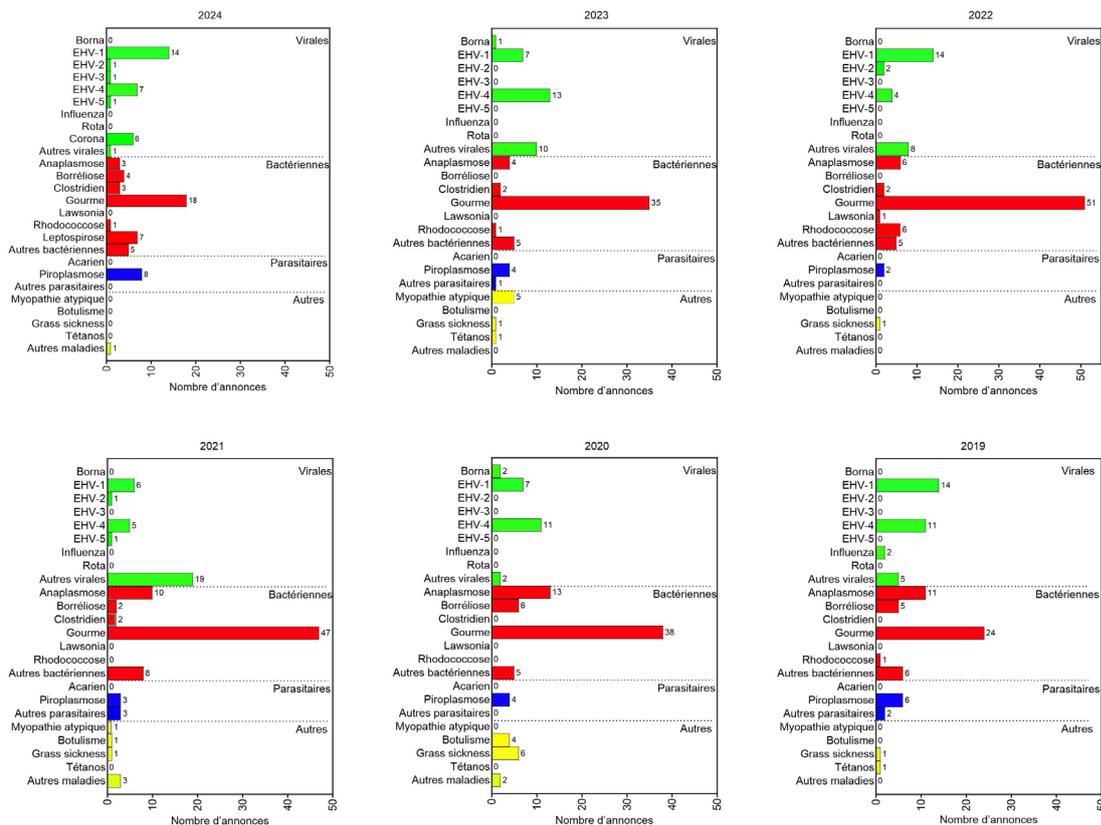


Figure 5: vue d'ensemble des maladies annoncées de 2019 à 2024

Les chiffres détaillés sur les maladies déclarées sont disponibles dans les tableaux suivants.

**Tableau 1: annonces de maladies virales de 2013 à 2024**

Année	Total	Borna	EHV					Grippe	Rota-Virus	Autres: ECoV	Autres
			1	2	3	4	5				
n (% des annonces/année)											
2013	2	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
2014	83	1 (1%)	11 (13%)	0 (0%)	0 (0%)	4 (5%)	1 (1%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	1 (1%)
2015	193	1 (1%)	47 (24%)	0 (0%)	0 (0%)	5 (3%)	1 (1%)	1 (1%)	0 (0%)	3 (2%)	8 (4%)
2016	105	0 (0%)	15 (14.3)	0 (0%)	0 (0%)	12 (11.4)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	2 (2%)	2 (2%)
2017	99	1 (1%)	3 (3%)	0 (0%)	1 (1%)	3 (3%)	1 (1%)	0 (0%)	0 (0%)	2 (2%)	2 (4%)
2018	93	0 (0%)	10 (10.8)	0 (0%)	1 (1%)	10 (11%)	0 (0%)	3 (3%)	0 (0%)	0 (0%)	6 (7%)
2019	112	0 (0%)	14 (12.5)	0 (0%)	0 (0%)	11 (10%)	0 (0%)	2 (2%)	0 (0%)	0 (0%)	5 (5%)
2020	137	2 (2%)	7 (5%)	0 (0%)	0 (0%)	11 (8%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	2 (2%)
2021	193	0 (0%)	6 (3%)	1 (1%)	0 (0%)	5 (3%)	1 (1%)	0 (0%)	0 (0%)	17 (9%)	2 (1%)
2022	156	0 (0%)	14 (9%)	2 (2%)	0 (0%)	4 (3%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	5 (3%)	3 (2%)
2023	133	1 (1%)	7 (5%)	0 (0%)	0 (0%)	13 (10%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	5 (4%)	5 (4%)
2024	129	0 (0%)	14 (11%)	1 (1%)	1 (1%)	7 (6%)	1 (1%)	0 (0%)	0 (0%)	6 (5%)	1 (1%)

Sous « Autres maladies virales », 6 (5%) coronavirus équins et 1 (1%) herpèsvirose asin ont été déclarés en 2024. Le coronavirus équin est mentionné séparément dans les présentations et les tableaux.

**Tableau 2: annonces de maladies bactériennes de 2013 à 2024**

Année	Total	Anaplasmosse	Borréliose	Clostridies	Gourme	Lawsonia	Rhodococcus	Autres: Leptosp.	Autres
2013	2	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2014	83	3 (3.6)	5 (6)	1 (1.2)	16 (19.3)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2015	193	6 (3.1)	1 (0.5)	3 (1.6)	34 (17.6)	0 (0)	2 (1)	0 (0)	28 (14.5)
2016	105	7 (6.7)	2 (1.9)	3 (2.9)	26 (24.8)	0 (0)	0 (0)	1 (1)	13 (12)
2017	99	7 (7.1)	5 (5.1)	2 (2)	30 (30)	0 (0)	0 (0)	1 (1)	10 (10)
2018	93	9 (9.7)	2 (2.2)	1 (1.1)	16 (17.2)	0 (0)	0 (0)	3 (3)	5 (5)
2019	112	11 (9.8)	5 (4.5)	0 (0)	24 (21.4)	0 (0)	1 (0.9)	1 (0.9)	5 (4.5)
2020	137	13 (9.5)	6 (4.4)	0 (0)	38 (27.7)	0 (0)	0 (0)	1 (1)	4 (3)
2021	193	10 (5.2)	2 (1)	2 (1)	47 (24.4)	0 (0)	0 (0)	3 (2)	5 (2.6)
2022	156	6 (3.9)	0 (0)	2 (1.3)	51 (32.7)	1 (0.6)	6 (3.9)	1 (0.6)	4 (2.6)
2023	133	4 (3)	0 (0)	2 (1.5)	35 (26.3)	0 (0)	1 (0.8)	2 (1.5)	3 (2.3)
2024	129	3 (2.3)	4 (3)	3 (2.3)	18 (14)	0 (0)	1 (0.8)	7 (5)	5 (3.9)

Sous « Autres maladies bactériennes », les maladies suivantes ont été déclarées en 2024: 7 (6%) leptospirose, 2 (2%) salmonellose et 1 cas de Streptococcus equi spp. zooepidemicus, de pneumonie bactérienne et de lymphangite bactérienne. La leptospirose est présentée séparément dans les illustrations et le tableau.

**Tableau 3: annonces de maladies parasitaires et d'autres maladies de 2013 à 2024**

Année	Total	Acarien	Piroplasmes	Autres parasites	Myopathie atypique	Botulisme	Grass sickness	Tétanos	Autres
2013	2	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (50)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2014	83	1 (1.2)	2 (2.4)	2 (2.4)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (1.2)	2 (2.4)
2015	193	0 (0)	5 (2.6)	1 (0.5)	3 (1.6)	1 (0.5)	0 (0)	0 (0)	3 (1.6)
2016	105	0 (0)	4 (3.8)	1 (1)	5 (4.8)	0 (0)	1 (1)	0 (0)	1 (1)
2017	99	0 (0)	2 (2)	1 (1)	3 (3)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (1)
2018	93	0 (0)	3 (3.2)	0 (0)	2(2.1)	1 (1.1)	1 (1.1)	0 (0)	1 (1.1)
2019	112	0 (0)	6 (5.4)	2 (1.8)	0 (0)	0 (0)	1 (0.9)	1 (0.9)	0 (0)
2020	137	0 (0)	4 (2.9)	0 (0)	0 (0)	4 (2.9)	6 (4.4)	0 (0)	2 (1.5)
2021	193	0 (0)	3 (1.5)	3 (1.5)	1 (0.5)	1 (0.5)	1 (0.5)	0 (0)	3 (1.5)
2022	156	0 (0)	2 (1.3)	1 (0.6)	0 (0)	0 (0)	1 (0.6)	0 (0)	0 (0)
2023	133	0 (0)	4 (3)	1 (0.8)	5 (3.8)	0 (0)	1 (0.8)	1 (0.8)	0 (0)
2024	129	0 (0)	8 (6.2)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (0.8)

Sous « Autres maladies », un cas de fièvre d'origine inconnue a été déclaré comme diagnostic en 2024.

## 2.4. Épizooties soumises à l'annonce obligatoire

En 2024, 2 cas de salmonellose ont été déclarés via Equinella. La salmonellose est une épizootie soumise à déclaration obligatoire.

Equinella n'est responsable que des maladies équine non soumises à l'obligation d'annoncer selon l'ordonnance sur les épizooties. Si un cas d'épizootie est néanmoins annoncé via Equinella, le service spécialisé transmet cette annonce à l'OFAG pour examen. En principe, les épizooties soumises à déclaration doivent être annoncées par les vétérinaires à l'office vétérinaire cantonal compétent. Celui-ci annonce le cas d'épizootie officiellement confirmé à l'OFAG, qui procède à la publication via l'InfoSM - voir également <https://www.infosm.blv.admin.ch/>. Dès qu'elle paraîtra dans l'InfoSM, elle sera également publiée sur le site web d'Equinella: <https://www.equinella.ch/aktuell/offizielle-seuchenmeldungen-des-blv/>

## 2.5. Confirmation par des analyses de laboratoire

En 2024, 60% des notifications ont été confirmées par un laboratoire. Ce pourcentage correspond à celui des années précédentes (voir figure 6).

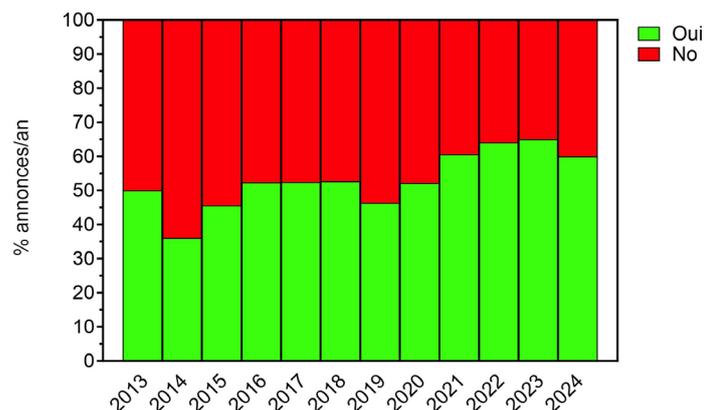


Figure 6: annonces avec confirmation par des analyses de laboratoire

## 2.6. Timeliness

Pour être le plus efficace possible en tant que système de notification, les résultats doivent être saisis le plus rapidement possible par le vétérinaire dans Equinella. En 2024, la durée moyenne (médiane) entre le constat et la notification était de 6 jours, avec un minimum de 0 jour et un maximum de 70 jours. Les valeurs sont donc comparables à celles des dernières années. Une représentation sur les années 2018-2024 peut être trouvée dans la figure 7.

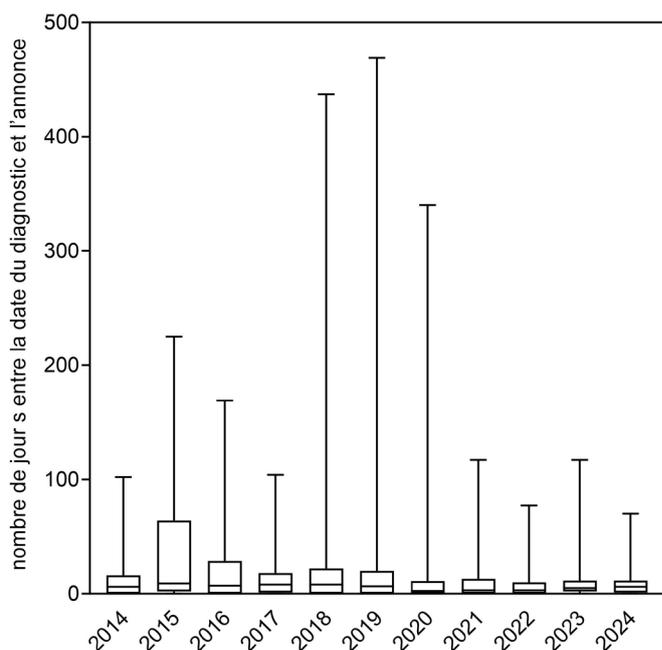


Figure 7: nombre de jours entre la date du constat et la date de l'annonce 2014 - 2024

## 2.7. L'âge des équidés

En 2024, les données démographiques concernant les chevaux malades présentaient une image similaire à celle observée jusqu'à présent : la plupart des chevaux se trouvent dans le groupe d'âge de plus de 4 ans (n=104, 81%, fig. 8). Les jeunes animaux (n= 14, 11%) et les poulains (n=6, 5%) étaient plus rarement touchés.

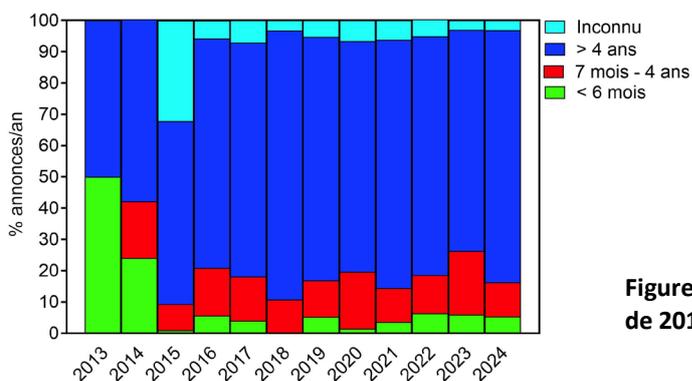


Figure. 8 : répartition des annonces selon l'âge des animaux de 2013 à 2024

## 2.8. Taille de l'exploitation

Au cours des dernières années, la taille de l'exploitation ne montre pas de tendance claire en ce qui concerne la présence de chevaux malades. En 2024, la plupart des chevaux malades ont été annoncés par de petites exploitations de moins de 5 chevaux (n= 36, 22%), suivies par les chevaux de plus grandes exploitations de 21 à 50 chevaux (n= 26, 20%, fig. 9). Les grandes exploitations avec >50 chevaux ont eu tendance à être plus souvent touchées que les années précédentes (n=19, 15%).

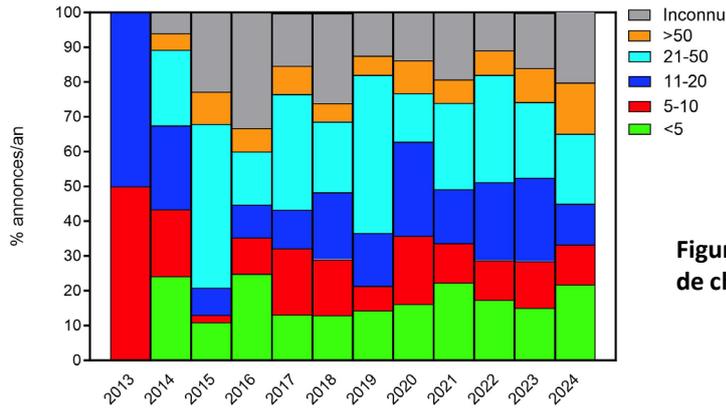


Figure 9 : répartition des annonces selon le nombre de chevaux dans l'exploitation de 2013 à 2024

### 2.9. Annonces par foyer épidémiologique

Selon la question épidémiologique, une compilation des déclarations au niveau du foyer est plus pertinente.

Si plus d'un animal est touché dans une écurie, cela est indiqué par un symbole plus grand, aussi bien sur la carte que dans le tableau (figure 10). Le système reconnaît automatiquement les notifications sous la même exploitation. Ces attributions sont contrôlées manuellement par le service spécialisé d'Equinella.

En 2024, 17 foyers avec plus d'un animal touché ont été annoncés. Il s'agissait de dysenterie (n=7), de fièvre d'origine inconnue (n=5), d'EHV-1 (n=2), d'EHV-4 (n=1), d'ECov (n=1) ainsi que d'un foyer de lymphangite (n=1).

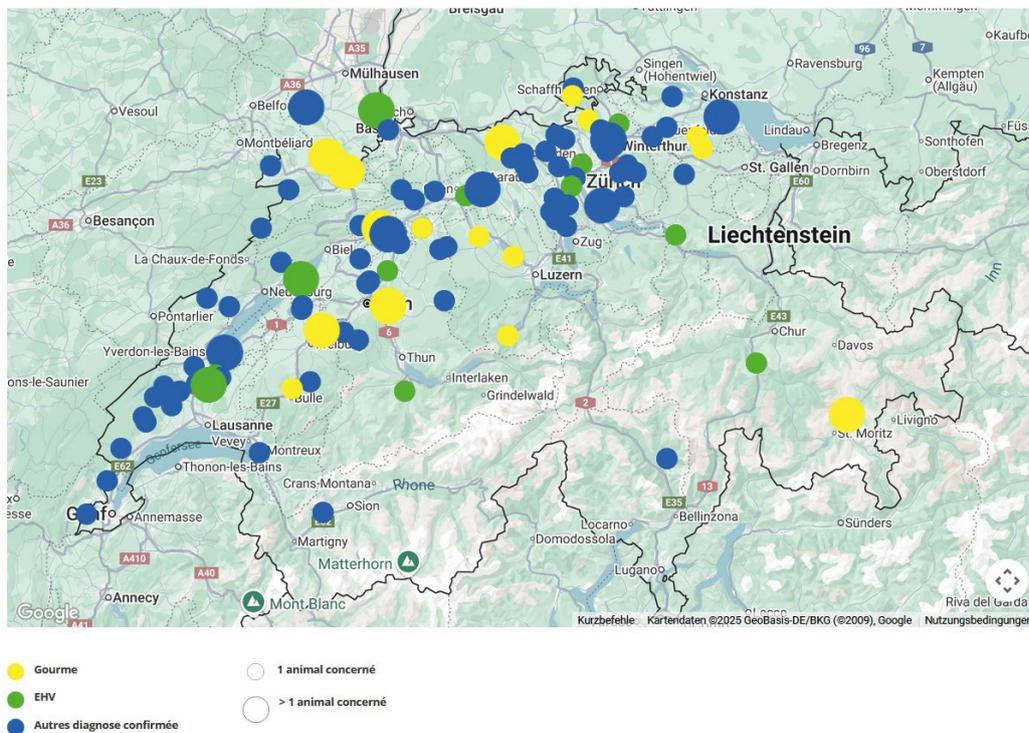


Figure 10 : représentation cartographique des annonces en 2024

### 3. Cliniques et cabinets vétérinaire enregistrés

Fin 2024, 154 vétérinaires étaient enregistrés dans 124 cabinets ou cliniques. Cette année encore, 9 nouveaux vétérinaires d'annonce et 4 nouveaux cabinets ont pu être recrutés. Comme ces dernières années, la tendance à l'augmentation constante du nombre de vétérinaire déclarants se poursuit donc (voir fig. 11).

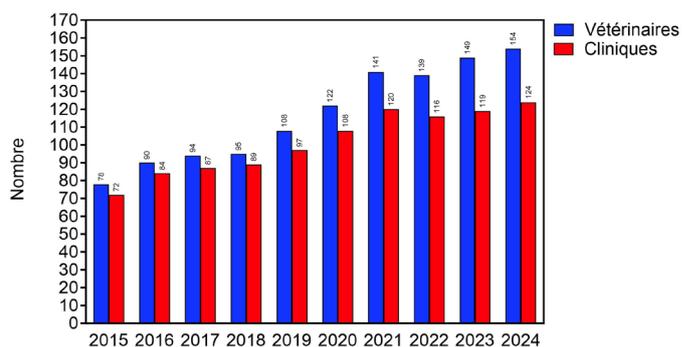


Figure 11 : nombre de vétérinaires déclarants et de cabinets enregistrés

La plupart des cabinets enregistrés sont des cabinets mixtes avec une proportion de chevaux <50% (fig. 12).

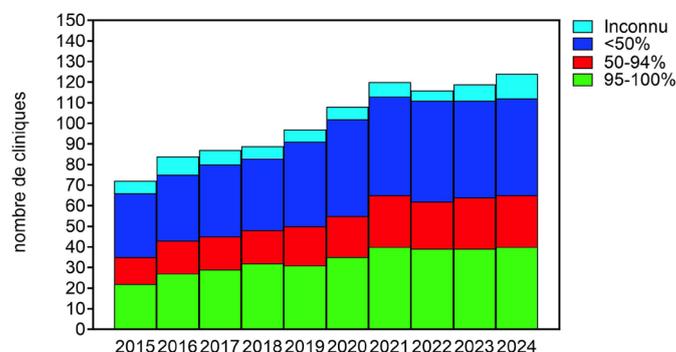


Figure 12 : cabinets représentés selon la part de chevaux

#### 3.1. Activité d'annonce des vétérinaires Equinella – système de rappel

Le premier jour de chaque mois, un courriel généré automatiquement («Reminder») est envoyé à tous les vétérinaires déclarants Equinella (VDE). Si le VDE n'a pas eu de message à envoyer au cours du mois précédent, il doit se manifester activement pour continuer à confirmer sa participation.

La définition d'un « VDE actif » stipule qu'il faut être actif au moins 4 mois sur 6 au cours d'un semestre, c'est-à-dire soit envoyer une déclaration, soit confirmer le rappel. C'est un outil important pour Equinella afin d'évaluer l'image correcte de l'état de santé de la population équine suisse. Plus la proportion de VDE actifs est élevée, plus le nombre de cas de maladie non déclarés (chiffre noir) sera faible.

En 2024, 67% au total étaient des VDE actifs par définition. La valeur est donc stable par rapport aux années précédentes (67-72% en 2021-2023).

La répartition selon le nombre d'activités par semestre est présentée dans la figure 13. Au premier semestre, l'activité est légèrement inférieure à celle du deuxième semestre.

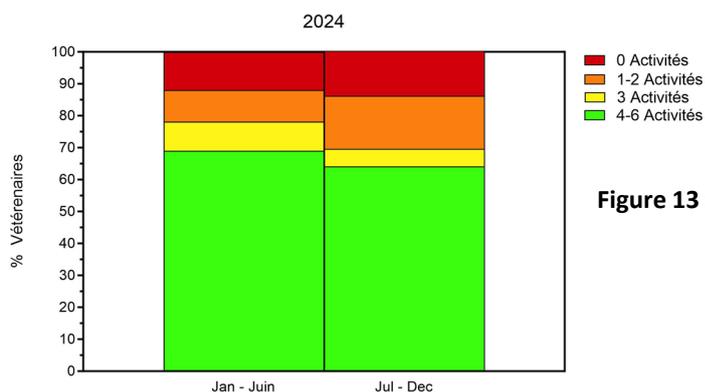


Figure 13 : activité des vétérinaires déclarants par semestre en 2024

#### 4. Degré de couverture de la population équine suisse par Equinella

Selon la banque de données sur le trafic des animaux (BDTA; <https://tierstatistik.identitas.ch/de/equids-CH.html>), 110'718 équidés étaient enregistrés en Suisse au 31.12.2024. Les VDE enregistrés couvrent environ 74% (81'980 animaux) de la population équine suisse. Afin de réduire la probabilité que des chevaux soient comptés deux fois et que la couverture soit ainsi surestimée, les patients des cliniques universitaires de référence (Vetsuisse Fakultät Zürich, ISME Pferdekliniken Standort Bern und Avenches; soit 3'700 patients) n'ont pas été pris en compte dans le calcul de la couverture.

Par rapport aux années précédentes, la couverture reste inchangée (2021: 75%; 2022: 72%; 2023: 75%).

Il convient en outre de noter que pour 14 cabinets, les données relatives au nombre d'équidés pris en charge font défaut, ce qui a pour conséquence que la couverture est plutôt sous-estimée. De plus, le nombre d'équidés pris en charge par les différents cabinets n'est pas recensé chaque année. C'est pourquoi la couverture présentée ici ne doit être considérée que comme une estimation.

Equinella s'efforcera à l'avenir de couvrir la population équine suisse de la manière la plus complète possible, c'est-à-dire que davantage de vétérinaires participeront activement à Equinella.

#### 5. Évaluation des annonces

En 2024, le nombre de déclarations est resté stable (2023 n=133, 2022 n=156). Le nombre de vétérinaires déclarants Equinella (VDE) a de nouveau augmenté par rapport à l'année précédente (2024 n= 154, 2023: 149; 2022: 139). La part des VDE actifs est restée stable à 67%. Le travail de communication lié au 10e anniversaire pourrait avoir contribué à attirer encore plus de vétérinaires vers Equinella. A l'avenir également, l'objectif est d'être présent dans le corps vétérinaire et de maintenir l'activité de déclaration à un niveau élevé.

Les maladies les plus fréquemment annoncées correspondent aux expériences des dernières années. La gourme reste la maladie la plus fréquemment diagnostiquée. Le nombre de déclarations de gourme en 2024 est toutefois plutôt en baisse par rapport aux années précédentes (fig. 14). La gourme est endémique dans la population équine suisse. L'avenir nous dira si ce recul correspond à une véritable réduction des cas et si cette tendance se

poursuivra à l'avenir. Des fluctuations naturelles du nombre de cas sont également possibles. De plus, on peut supposer qu'il existe toujours un chiffre noir pour la gourme en Suisse.

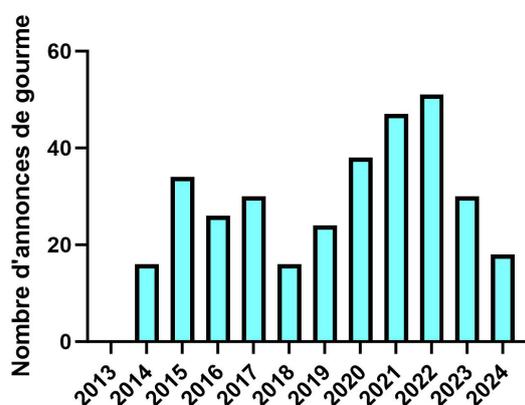


Figure 14 : Nombre d'annonces de gourme de 2013 à 2024

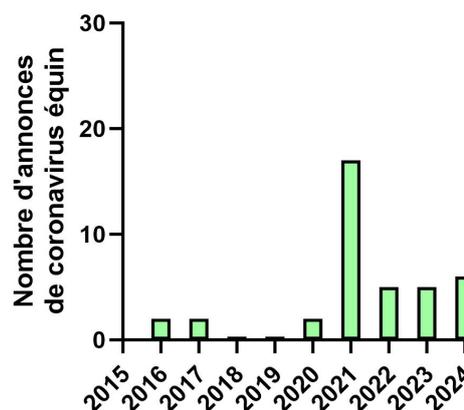


Figure 15 : Nombre d'annonces de coronavirus équin de 2016 à 2024

Outre la Gourme, les autres agents pathogènes fréquents sont l'EHV-1 et l'EHV-4, ainsi que le coronavirus équin. EHV-1 a été signalé plus souvent en 2024 qu'en 2023, tandis que les cas d'EHV-4 ont été moins fréquents que l'année précédente. Le nombre de déclarations de coronavirus est stable depuis 2022, après que le corps vétérinaire suisse a été sensibilisé à cette thématique par une grande épidémie en 2021 (fig. 15).

Les cas de piroplasmose annoncés ont augmenté en 2024 (2024 n=8, 2023 n=4, 2022 n=2). Outre la piroplasmose, d'autres maladies transmises par les tiques chez le cheval, comme l'anaplasmose ou les cas de virus FSME/TBE, pourraient également augmenter dans les années à venir. En 2024, 4 cas d'anaplasmose ont été déclarés (2023 n=4, 2022 n=6). En outre, 4 cas de borréliose ont été signalés. La borréliose est toutefois difficile à diagnostiquer chez le cheval et il ne s'agit que de cas suspects. Aucun cas d'infection par le virus FSME/TBEV n'a été signalé en 2024. Les maladies transmises par les piqûres de tiques sont très actuelles, tant chez l'animal que chez l'homme, notamment en raison du changement climatique et de l'augmentation de la prévalence des maladies à transmission vectorielle en général qui en découle. Ces évolutions sont donc particulièrement suivies à Equinella. L'université de Zurich étudie les maladies associées aux tiques dans le cadre d'un projet prévu pour 2025 et les vétérinaires seront également appelés, via Equinella, à envoyer des tiques provenant de chevaux concernés pour la recherche.

En 2024, un nombre exceptionnellement élevé de cas de leptospirose chez les chevaux a été signalé : au total, sept cas ont été documentés par différentes cliniques de différentes régions de Suisse. A titre de comparaison, le nombre de cas déclarés les années précédentes était nettement inférieur (2022 : 1 cas, 2023 : 2 cas). La maladie se manifeste typiquement par de la fièvre, des valeurs inflammatoires élevées, ainsi que par une insuffisance rénale. Les atteintes hépatiques ou les hémorragies pulmonaires sont plus rares. Les leptospires peuvent en outre provoquer des uvéites chroniques et des avortements. Outre l'augmentation du nombre de cas, on observe également une tendance à des formes d'évolution plus graves, par exemple avec une atteinte pulmonaire. De plus, la maladie ne touche plus seulement les

animaux jeunes ou immunodéprimés, mais aussi de plus en plus les chevaux adultes en bon état général. En Suisse, on constate également une augmentation des cas de leptospirose et des formes graves d'évolution chez les chiens au cours des dernières années, ce qui indique une possible tendance générale. Les leptospires sont des spirochètes dont l'apparition accrue est peut-être liée à des années particulièrement humides. Equinella a déjà attiré l'attention des vétérinaires sur la situation actuelle via une newsletter et suivra de près l'évolution de la situation.

Aucun cas d'influenza équine (IE) n'a été diagnostiqué en 2024 non plus. Et ce, bien que plusieurs foyers d'IE aient été enregistrés en Europe.

De même, en 2024, aucun cas d'infection par le virus du Nil occidental (VNO) n'a été signalé chez les chevaux en Suisse. Les cas de virus du Nil occidental ont continué à augmenter dans l'Europe environnante. Equinella informe régulièrement à ce sujet. Une vaccination contre le VNO est disponible et particulièrement recommandée pour les chevaux qui séjournent ou voyagent dans des régions à risque. Pour les chevaux qui voyagent ou vivent au Tessin, une vaccination devrait être envisagée, car le virus y a déjà été détecté chez des moustiques. L'Italie, l'Espagne, ainsi qu'une grande partie de la France, de l'Autriche et de l'Allemagne sont également considérées comme des zones à risque. Aucune recommandation de vaccination à grande échelle n'a été formulée pour la Suisse. La situation est surveillée et régulièrement évaluée.

En résumé, l'activité d'annonce et donc l'état de santé de la population équine suisse se trouvent dans un état stable. La couverture de la population équine et la participation active des VDE sont comparables à celles des années précédentes. Les évolutions, notamment dans le domaine des maladies à vecteur comme la piroplasmose et le VNO, mais aussi des maladies comme la leptospirose, devront être particulièrement surveillées dans les années à venir.

## **6. Collaboration nationale et internationale**

### **6.1. Collaboration avec Idexx**

La collaboration avec Idexx s'est poursuivie en 2024. Depuis 2022, chaque VDE actif a droit chaque année à un bon pour une analyse de laboratoire à prix réduit (gourme PCR, EHV ¼ ,PCR ou culture CEM) d'Idexx. Les bons pouvaient être demandés par courriel auprès du service spécialisé Equinella. En 2024, 12 VDE en ont fait usage. Les informations concernant les bons ont été communiquées par le biais d'une newsletter.

### **6.2. Réseau international**

Le service spécialisé Equinella entretient des contacts internationaux dans l'espace européen et extra-européen afin d'être toujours informé de l'évolution internationale des maladies infectieuses. Les informations actuelles sont communiquées via le site web ou la newsletter en fonction de l'urgence.

Equinella est considéré à l'étranger comme un pionnier dans la surveillance des maladies infectieuses équines endémiques. Dans toute l'Europe, il n'existe que peu de systèmes de surveillance pour les maladies équines non réglementées par l'État. En France, il existe le RESPE (Réseau d'Epidémiologie-Surveillance en Pathologie Equine, [www.respe.net](http://www.respe.net)), en Belgique l'EquiFocusPoint et au Royaume-Uni l'EIDS (Equine Infectious Disease Surveillance;

<https://equinesurveillance.org/>). Via EIDS, l'International Collating Center (ICC), financé par l'élevage international de chevaux de sang, collecte et diffuse des informations sur les maladies en provenance des États membres.

L'ICC récupère activement et en permanence les notifications d'Equinella et les partage avec son réseau international, notamment sur le site interactif de l'ICC: <https://app.jshiny.com/jdata/icc/iccview/>. Ces messages suisses sont ensuite également diffusés via le RESPE.

De plus, en tant que membre fondateur, Equinella est activement représentée dans le groupe de travail « equine disease surveillance » de la FEEVA (Federation of European Equine Veterinary Associations) et participe à la réunion annuelle du groupe de travail. Celle-ci s'est déroulée en octobre 2024 dans le cadre de l'International Equine Infectious Disease Meeting à Deauville, F. Equinella y a fait une présentation sur le thème « Tick born encephalitis TBE ».

## 7. Évaluation du protocole d'assistance

En 2024, 25 demandes de VDE ont été traitées par le service spécialisé Equinella (voir fig. 16). Seules 6 d'entre elles concernaient la technique ou l'utilisation de la plateforme Equinella. Les autres renseignements (n=19) étaient de nature technique. Les thèmes fréquents des conseils étaient la gourme ou les épidémies d'herpès, mais d'autres thèmes comme les maladies infectieuses à l'étranger (par ex. lors d'importations ou de randonnées) et des questions sur la piroplasmose ou la myopathie atypique sont également apparus. La plupart des demandes ont été traitées par téléphone (n=12), suivies par des demandes par courriel (n=11). Les demandes via le formulaire de contact (n=1) ou par Whatsapp (n=1) étaient rares. La durée de la consultation a été comprise entre 5 et 90 minutes, ce qui représente un total de près de 7 heures (415 minutes) pour l'ensemble des consultations.

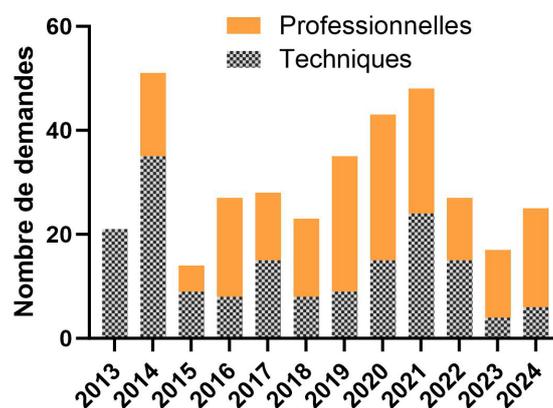


Figure 16: demandes adressées à la centrale Equinella de 2013 à 2024

## 8. Newsletter

En 2024, 13 newsletters au total (12 newsletters, 1 corrigendum) ont été envoyées au VDE. La newsletter est rédigée en allemand et en français et envoyée par courriel.

La newsletter comprend 4 rubriques : Equinella, national, international et article du mois. Elle est un moyen important pour informer les vétérinaires déclarants des changements/nouveautés chez Equinella, ainsi que des informations sur l'actualité nationale et internationale en matière d'infections et des actualités de la recherche.

## 9. Présentations et relations publiques

En 2024, les relations publiques ont été nettement développées en lien avec le 10<sup>e</sup> anniversaire ainsi que sur mandat de l'OSAV. De nombreux magazines et médias ont été contactés et se sont intéressés au sujet.

Les articles suivants ont été publiés dans la presse non spécialisée :

- « 10 ans d'Equinella » et « Epidémie dans les écuries », octobre 2024, article dans la Pferdewoche

- « La gourme - la maladie infectieuse la plus fréquente chez les chevaux en Suisse », novembre 2024, article dans la revue équine Kavallo

Il s'agit d'une série de plusieurs articles sur différents thèmes liés aux maladies infectieuses chez le cheval. D'autres articles sur des sujets tels que l'EHV, la piroplasmose et d'autres encore suivront en 2025.

- Un article en français sur le 10e anniversaire dans Cavalier Romand

En outre, un podcast de conseil sur le thème « Equinella » est paru en novembre 2024 sur la radio SRF 1.

De plus, un article intitulé « Zum Geburtstag eine neue Finanzierung » a été publié en juillet 2024 dans les Archives suisses de médecine vétérinaire. Le public cible de cette revue est le corps vétérinaire suisse.

## 10. Formations continues

Chaque VDE actif a eu droit à une formation continue gratuite de l'Université de Zurich ou de l'Université de Berne par an. De nombreuses formations continues, proposées régulièrement par les deux cliniques équine de la faculté Vetsuisse à Berne et à Zurich, ont eu lieu. Parmi elles, deux formations continues étaient cette année particulièrement liées à Equinella : celle de Berne sur le thème « Fièvre d'origine inconnue » et celle de Zurich sur le thème « Nouveautés en médecine équine - Infectiologie et myopathies ».

Cette année, 25 VDE ont profité de la formation continue gratuite via Equinella. Ce nombre a bien doublé par rapport à l'année précédente (2023: 12 participants). Cette offre a été mentionnée à plusieurs reprises sur le site web et dans la newsletter.

A partir de 2025, l'offre de formation continue gratuite devra être réduite (voir section financement). Désormais, les universités prendront en charge 50% des coûts, ce qui signifie qu'à partir de 2025, il y aura 1 formation continue par an à des coûts réduits pour chaque VDE.

## 11. Financement à partir de 2025

En 2024, le financement d'Equinella a été réorganisé. L'initiative de l'OSAV d'impliquer davantage la filière équine - également sur le plan financier - a été déterminante. Cela a été rendu possible en 2024 grâce à l'obtention du soutien financier de la "Stiftung pro Pferd" pour le système informatique pour les cinq prochaines années.

Le financement à partir de 2025 est résumé dans le tableau 4.

Poste de coûts	CHF	Financement à partir de 2025
Frais de personnel	CHF 69'200	25% (CHF 17'300, hors TVA) ASME 75% (CHF 51'900, hors TVA) OSAV
Formations vétérinaires déclarants	CHF 5'000	50% des coûts pris en charge par les facultés de Berne et Zürich
Site internet, IT-Support	CHF 15'000 (TVA incluse)	100% Stiftung pro Pferd Le financement des CR urgents reste encore à définir (éventuellement par des honoraires pour des conférences et des consultations).

Tableau 4 : financement à partir de 2025

### **11.1. Autres changements dans le cadre du refinancement**

Dans le cadre de la réduction des finances de l'OSAV, l'organisation des rencontres régulières a été transférée au service spécialisé Equinella. Désormais, le service spécialisé fait un rapport trimestriel à l'OSAV. La réunion annuelle du groupe de pilotage a lieu comme auparavant. Là aussi, le service spécialisé se charge désormais de l'organisation et du procès-verbal.

Jusqu'en 2024, il était possible de recourir au service linguistique de la Confédération pour la traduction de la newsletter. Désormais, cette offre ne sera plus financée par la Confédération. L'Université de Berne s'est déclarée prête à prendre en charge les coûts du service. La newsletter peut ainsi continuer à paraître en deux langues, ce qui est essentiel pour atteindre les vétérinaires francophones.

## **12. Perspective 2025**

Le financement a pu être assuré pour au moins cinq années supplémentaires. Dans les années à venir, il s'agira surtout d'intensifier les relations publiques et la collaboration avec les vétérinaires, les associations professionnelles et les propriétaires de chevaux.

### **12.1. Encourager la participation des vétérinaires**

En 2025, de nouvelles tentatives seront faites pour recruter de nouveaux VDE. Une collaboration avec « GST young vets » est prévue pour atteindre les jeunes vétérinaires. En outre, les vétérinaires des régions mal couvertes (p. ex. canton de Zoug, Lucerne) doivent être activement sollicités. La présence aux Journées vétérinaires suisses 2025 permet également d'échanger et d'informer les vétérinaires suisses.

### **12.2. Renforcer les relations publiques**

Outre les vétérinaires, le service spécialisé Equinella doit à l'avenir effectuer davantage de travail de relations publiques pour les amateurs, c'est-à-dire les propriétaires de chevaux, les détenteurs de chevaux, les entraîneurs de chevaux et autres personnes intéressées par les chevaux. En 2024, Equinella a été présente dans la presse non spécialisée (Pferdewoche, SRF, Cavallo, Cavalier Romand) par le biais de différents articles. Cet engagement doit être poursuivi dans les années à venir. Une première manifestation dans le cadre du « lundi matin » au CEN à Berne a eu lieu début 2025 avec la participation d'Equinella. Des événements similaires doivent suivre. L'objectif est de rendre le thème des maladies infectieuses équine et son importance plus visibles, plus compréhensibles et plus accessibles au sein de la filière équine au sens large.

### **12.3. Stiftung Pro Pferd**

La Stiftung Pro Pferd finance depuis 2025 les coûts informatiques d'Equinella et fait donc partie intégrante du système. Ce soutien est essentiel pour la poursuite d'Equinella et nous l'en remercions chaleureusement. Outre le financement, la collaboration doit être synergique et offrir des possibilités de communication, de recherche et de soutien mutuel. Equinella devrait participer au séminaire d'automne 2025 de la fondation, ce qui permettrait d'atteindre un nouveau public.

#### **12.4. Activer la collaboration avec la filière équine**

Nous continuons à travailler pour motiver davantage les associations de la branche à collaborer. Des discussions sont en cours avec la fédération suisse des sports équestres « Swiss Equestrian » afin de réorganiser la collaboration, notamment en matière de communication. Pour la première fois, Equinella a présenté un exposé lors du cours pour vétérinaires de concours au début de l'année 2025. La collaboration avec Swiss Equestrian doit être le précurseur de collaborations avec d'autres associations et membres de la branche. Un soutien financier de la part de la branche est important pour le maintien à long terme d'Equinella.

Grâce à un compte dédié nouvellement approuvé auprès de l'ASME, il est désormais possible de verser de l'argent directement à Equinella. Cela simplifie la collaboration avec les futurs sponsors.